
Déclaration

95/48

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE
L'HONORABLE SHEILA FINESTONE,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
(SITUATION DE LA FEMME ET MULTICULTURALISME),
À LA
QUATRIÈME CONFÉRENCE MONDIALE
SUR LES FEMMES

BEIJING, Chine
Le 6 septembre 1995



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Madame la Présidente, Madame la Secrétaire générale, honorables ministres, distingués délégués,

C'est un grand privilège pour moi de représenter le Canada à cet événement historique.

Lorsqu'on a fondé cette Organisation il y a 50 ans, les nations du monde ont adopté une charte qui affirmait l'égalité des droits entre les femmes et les hommes. Par cet engagement, les Nations Unies ont promis de mettre fin à des siècles de discrimination envers les femmes.

Le Rapport sur le développement humain de 1995 qualifie la longue marche des femmes vers l'égalité de « mouvement qui définit le XX^e siècle ».

Il y a 20 ans, la première Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes marquait le lancement d'un effort international en vue de réaliser l'engagement de la Charte de l'ONU — la création d'une culture mondiale de l'égalité. Cependant, en 1995, les femmes n'ont atteint la pleine égalité dans aucun pays — que ce soit au niveau du salaire, du statut, des débouchés ou du pouvoir.

Et, Madame la Présidente, c'est pourquoi nous sommes ici — pour réclamer l'égalité des droits.

La tâche qui nous attend est à la fois difficile et redoutable. Nous nous sommes engagés à adopter un Programme d'action mondial pour accélérer la réalisation de l'égalité des femmes partout dans le monde.

Certains ont prétendu que nous allions faillir à la tâche. Que les divergences d'opinions concernant la place des femmes dans la société nous diviseraient. Que les résistances à l'égalité nous empêcheraient d'aller de l'avant ou de protéger nos acquis. Cela ne doit pas arriver. Nous ne devons pas faillir.

À une certaine époque, au Canada, l'on croyait que le vote des femmes était une chose impossible. On ne pouvait imaginer qu'une femme puisse aller à l'université et encore moins devenir médecin ou juge.

Aujourd'hui, peu nombreux sont ceux qui remettraient en question le droit des femmes de voter, de poursuivre des études supérieures, de devenir médecin ou juge. Car nous savons maintenant que l'égalité profitera non seulement aux femmes, mais à toute la société.

Au Canada comme dans le monde entier, les femmes ont été le moteur des améliorations de la condition féminine. Les femmes ont accordé une grande priorité à cette conférence mondiale qu'elles considèrent comme une étape majeure dans la voie de l'égalité.

Il y a trois ans, le Canada a amorcé ses préparatifs pour la Conférence. Nous avons voulu inclure dans ce processus toutes les parties concernées. Nous avons collaboré avec les organismes féminins et les nombreux secteurs de la société canadienne – organismes des droits de la personne, groupes d'universitaires et de travailleurs – qui sont nos partenaires dans le mouvement vers l'égalité. Nous avons offert notre appui pour faciliter la consultation et l'échange de l'information entre les organismes féminins. Nous avons créé des mécanismes pour nous aider à établir nos priorités et à intervenir dans les principaux domaines qui nous préoccupent.

Nous sommes fiers de nos interventions en matière d'égalité des femmes mais nous reconnaissons qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir.

À titre de contribution à la Conférence mondiale, le gouvernement canadien a récemment adopté un Plan pour l'égalité entre les sexes. Le Plan reconnaît que la discrimination envers les femmes comporte des coûts, et il décrit des mesures concrètes visant à éliminer cette discrimination. Un des éléments importants du Plan est l'accent qu'il met sur l'élaboration de politiques gouvernementales qui tiennent compte des différences entre les sexes. Cela veut dire que nous veillerons à ce que les lois et les politiques à venir comportent une analyse des effets qu'elles pourraient avoir sur les femmes et les hommes.

Priorités canadiennes

Madame la Présidente, permettez-moi de préciser les priorités du Canada au sujet du Programme d'action.

Nous devons respecter les droits des femmes comme droits de la personne. Il s'agit du fondement même de ce Programme d'action. Nous devons réaffirmer le principe selon lequel les droits fondamentaux des femmes et des filles constituent un élément universel, inaliénable, intégral et indivis des droits de la personne, tel qu'adopté à la Conférence mondiale de 1993 sur les droits de la personne, qui s'est tenue à Vienne. Les droits de la personne ne sont pas une boutique où l'on choisit au gré de ses humeurs.

Dans mon pays, les droits des femmes ont été enchâssés il y a 10 ans dans la *Charte des droits et libertés*.

Dans presque toutes les nations du monde, les femmes sont victimes de violence dans les rues, et plus souvent encore, dans leur propre foyer. Au Canada, nous avons lutté pour faire reconnaître que la violence faite aux femmes et aux filles constitue une violation de leurs droits fondamentaux. Nous avons agi en renforçant les lois, en lançant des campagnes de sensibilisation du public, et en construisant des refuges. Nous

avons effectué la première enquête nationale au monde sur la violence faite aux femmes.

Il y a deux ans, l'Assemblée générale a adopté une Déclaration sur l'élimination de la violence faite aux femmes, une mesure initiée par le Canada. Nous devons nous assurer que le Programme d'action comprenne de solides mesures pour mettre en œuvre la Déclaration et pour y donner suite.

Nous devons donner aux femmes plus de pouvoir et plus de choix. Nous devons respecter et valoriser la diversité des femmes. Nous devons reconnaître que certaines femmes ont des obstacles supplémentaires à surmonter pour atteindre l'égalité à cause de leur race, de leur origine ethnique, de leur religion ou de leur orientation sexuelle. Parce qu'elles sont réfugiées, migrantes ou déplacées, à cause de leur âge, de leur incapacité, de leur situation familiale ou socio-économique, ou parce qu'elles sont autochtones.

Madame la Présidente, le Canada a travaillé pour faire en sorte que le Programme d'action soit rédigé en tenant compte du fait que les politiques sociales et économiques vont de pair. Ce Programme doit réagir au fait que la pauvreté se féminise de plus en plus, un dur reflet de l'inégalité financière persistante.

Partout dans le monde, l'autonomie des femmes et leur contrôle de ressources financières sont essentiels à leur survie et à celle des membres de leurs familles - c'est une question particulièrement cruciale pour leurs enfants.

Partout dans le monde, nous devons protéger les droits des femmes au travail et promouvoir l'égalité dans l'éducation, la formation, l'emploi et d'autres formes de travail. Il nous faut des politiques qui aident les femmes à gagner leur vie au même titre que les hommes et à honorer leurs responsabilités familiales.

Nous devons mieux comprendre les liens entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré qui soutiennent nos familles, nos institutions, nos sociétés et nos économies.

Nous devons accorder plus d'attention aux effets des facteurs socio-économiques sur la santé des femmes. Ceci comprend les politiques économiques et les ajustements structurels.

Le Canada appuie les ententes concernant la santé génésique conclues lors de la Conférence internationale sur la population et le développement. Nous veillerons à ce qu'elles soient réaffirmées dans le Programme d'action. Rien de moins

Les enjeux liés à la paix et à la sécurité préoccupent profondément les femmes du Canada et du monde entier. Le

Programme d'action doit prévoir des mesures afin de rehausser le rôle important que jouent les femmes dans la paix et le règlement des conflits. La guerre n'est pas seulement une question de paix et de sécurité. C'est aussi une question de santé.

Les femmes et les enfants souffrent souvent de façon disproportionnée lors de conflits armés. Nous devons reconnaître ce fait et agir en conséquence. À cet égard, le Canada a ajouté au Programme d'action un passage sur le viol comme crime de guerre et crime contre l'humanité.

Dans notre propre pays, nous avons adopté des lignes directrices sur la reconnaissance de la persécution fondée sur le sexe dans le cas des femmes qui demandent le statut de réfugiée. Nous avons déployé des efforts pour qu'on reconnaisse dans le Programme d'action la violence sexuelle et d'autres formes de persécution fondées sur le sexe comme motif menant à la considération d'une demande de statut de réfugiée.

Consolidation des gains

Aux conférences et sommets mondiaux récents, nous, les pays membres des Nations Unies, avons pris des engagements importants qui affectent la vie des femmes et des filles. Nous devons protéger ces engagements ici à Beijing et devons prendre les mesures nécessaires à leur mise en oeuvre.

Madame la Présidente, au cours des 50 dernières années, le Canada a été un partisan ardent et déterminé des Nations Unies. Nous continuerons de l'être dans les années à venir. Aujourd'hui, nous sommes ici pour appuyer l'ONU dans sa recherche d'un plan mondial pour l'égalité des femmes.

Je suis ici pour démontrer l'engagement du Canada envers ce but dans un esprit de bonne volonté et de coopération avec toutes les nations.

Merci, Madame la Présidente.